



## Promesse d'automne

**O**N SAIT RAFIC HARIRI IMPATIENT DE CONVAINCRE, ET MÊME IRASCIBLE quand on le contredit. Il devrait pourtant se surveiller, et c'est pour son bien qu'on le dit. Car, enfin, peut-il s'étonner de rencontrer l'incrédulité de ses interlocuteurs, et de l'opinion en général, quand il annonce avec autorité qu'il n'y aura pas de prorogation du mandat présidentiel l'année prochaine? Rien de plus normal; si on a du mal à le croire, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même.

L'aurait-il oublié? Avant que le verdict de la prorogation, en 1995, ait été rendu par le président syrien et communiqué aux députés, on se souvient de quelle manière cavalière, le chef du gouvernement n'avait-il pas été de ceux qui paralysèrent la République pendant des mois en prônant sans vergogne l'attentat contre la Constitution? N'était-il pas lui-même, sinon le père de l'idée, du moins son défenseur le plus en vue? L'affaire n'étant pas si vieille que ça, tout le monde a encore en mémoire les arguments que lui et ses fidèles avaient inlassablement matraqués. Et comme rien n'a changé dans la situation du pays comme dans la configuration régionale, et pas davantage dans le tempérament de Hariri, il y avait bien des raisons de craindre que les mêmes arguments soient ressortis au cours de l'année qui vient.

Ah! pardon, ce n'est pas la même chose. Cette fois-ci, l'intéressé ne veut pas entendre parler de prorogation, et c'est ainsi que Hariri a justifié le ton catégorique de son annonce. Admettons. Sauf qu'en 1995 aussi le président Elias Hraoui avait maintenu, et jusqu'au dernier moment, qu'il n'était pas désireux de rester en fonction. Or Hariri le connaît trop bien pour ne pas être sûr qu'il se dévouerait aussitôt si l'intérêt du pays, la cause arabe et le bien-être du genre humain lui paraissaient l'exiger. Allez, un petit rab, rien que pour nous faire plaisir. Bah! Si c'est un petit, j'dirais p'têt pas non. Mais j'dis pas encore oui. Faut voir... Rien qu'un doigt alors. Oui, trois ans. Voilà, c'est parfait. Santé!

Ça ne vous a pas un air de déjà vu? Forcément, qui a bu boira. Vous seriez à leur place, ça ne vous donnerait pas des envies de revenez-y? Seulement, vous n'êtes pas à leur place, et là où vous êtes, vous êtes certains de ne déguster que la lie. Alors, tant mieux, mille fois tant mieux, si l'un des amphithyrons du pouvoir s'avise maintenant de changer de nouba. Et peu importe qu'il y ait anguille sous roche ou pas



entre lui et le chef de l'État. Feignons de croire, pour une fois, que ce qui se dit est bien ce qui est. L'essentiel n'est-il pas d'en tirer le meilleur profit pour la République?

QU'ON SE LE DISE DONC, ET QU'ON SE LE RÉPÈTE: l'année prochaine, à la même date, nous aurons un nouveau président élu ou bien nous serons à la veille d'en avoir un. Non qu'il faille prendre pour argent comptant tout ce qu'annonce Hariri (au fait, la floraison du printemps prédicta pour mars 1993, elle en est où?). Mais parce que, quand le premier adepte de la longévité institutionnelle vire sa cuti, ça fait une pression de moins sur le reste des acteurs. N'ayons garde d'oublier que les interventions syriennes ne sont pas tout et qu'elles ne s'exercent jamais efficacement sans une préparation du terrain par les relais locaux.

Qu'on se le dise, et qu'on s'en réjouisse: l'année prochaine, nous aurons un nouveau président. Non qu'il faille nécessairement escompter du Parlement et de ses commanditaires le meilleur choix possible mais parce que, de toute façon, il faut toujours prendre au sérieux les échéances institutionnelles. Même si, en l'occurrence, la prochaine vient avec trois ans de retard et que l'intéressé a montré il y a deux ans tout son mépris pour le calendrier électoral. Et pour la Constitution dont il est censé être le garant.

À n'en point douter, l'expérience invite à la vigilance. Elle ne justifie pas le défaitisme. Il faut, au contraire, continuer à prendre au sérieux les échéances, et d'abord parce que, dans la construction de la démocratie et de l'État de droit, la méthode Coué est parfois de bonne politique. On se gardera, certes, de pousser l'auto-suggestion jusqu'à se croire déjà en démocratie. Ça, ce serait plutôt la méthode Ferzli. Non, ce qu'il faut croire, et suggérer aux autres comme à soi-même, c'est que nous ne serons jamais en démocratie si nous imaginons un seul instant qu'elle nous sera donnée. Ou, pire encore, qu'elle adviendra spontanément pour peu que la chape de plomb régionale soit levée. Si le pire n'est jamais sûr, la démocratie ne l'est pas non plus.

NUL BESOIN POUR S'EN ASSURER D'ALLER VOIR AILLEURS. Regardons chez nous et songeons, par exemple, à ce qui vient de se produire avec les élections municipales. A posteriori, ça paraît évident: des députés saisissent le Conseil constitutionnel et les Sages, aussitôt, invalident le forfait du gouvernement et de la majorité parlementaire. Oui, mais s'il n'y avait eu la mobilisation de l'opinion publique et de la presse, s'il n'y avait eu le remords, chez certains de ces députés, d'avoir laissé passer l'occasion d'invalider une deuxième fois la loi électorale, en août 1997, peut-être ne se seraient-ils pas senti le courage ou l'envie de se tourner vers le Conseil. Allons plus loin, sans



croire que le délit de lèse-magistrature: s'il n'y avait eu, et pour la première fois, la pression continue de l'opinion que traduit si bien la pétition nationale pour les municipales, s'il n'y avait eu chez les juges constitutionnels la crainte d'entamer à jamais, auprès de cette même opinion, le crédit de leur jeune institution, peut-être n'auraient-ils pas éprouvé la nécessité de produire une grande décision de principe.

Qu'on se le dise, et qu'on y travaille: l'année prochaine, nous aurons un nouveau président. En attendant, allez signer, si vous ne l'avez fait, la pétition nationale. Ça fera toujours une pression de plus sur tous ceux qui s'imaginent qu'on peut aisément mépriser l'intelligence des citoyens. Et qui sait? ça pourrait convaincre la foultitude de demi-portions de la politique qui se sentent des envies présidentielles d'aller se faire pendre ailleurs. En laissant la place à des candidats qui, par leurs protestations passées et futures contre les infractions à la Constitution, auront déjà donné des gages de leur engagement à construire l'État de droit.

Bel automne, n'est-ce pas?

**Samir Kassir**



|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>Id-Reference</b>    | 9-Pr-000614   |
| <b>Media (Support)</b> | HC  |
| <b>Title</b>           | Promesse d'automne  |
| <b>Subtitle</b>        |   |
| <b>Section</b>         | Algarade  |
| <b>Language</b>        | Français  |
| <b>Source</b>          | L'Orient-Express  |
| <b>Page</b>            | 5   |
| <b>Date</b>            | Octobre 1997  |
| <b>Author</b>          | Samir Kassir  |
| <b>Co-Author</b>       |   |
| <b>Keywords</b>        |   |
| <b>Persons</b>         | Rafic.Hariri – Hafez.Assad – Elias.Hraoui – Elie.Ferzli   |
| <b>Locations</b>       | Liban - Syrie   |
| <b>Dates</b>           | 1995, ... :03 :1993, ... :08 :1997  |
| <b>Themes</b>          | Rafic.Hariri – Liban – prorogation.mandat.présidentiel – prorogation 1995 – président.syrien – Syrie – interventions.syriennes – Parlement – construction – démocratie – élections.municipales – loi.electoral – président.République – échéances.institutionnelles – Conseil.constitutionnel – gouvernement – majorité.parlementaire – opinion.publique – presse – députés.libanais – municipales – juges.constitutionnels – pétition.nationale – Etat.droit – candidats – élection.présidentielle |
| <b>Subject</b>         |   |